

le monde libertaire



10,00 F

De plus en plus de jeux... Mais toujours peu de pain

QUE LE SPECTACLE surtout ne s'arrête jamais; et, de préférence, qu'il ne dissone pas avec l'optimisme béat de notre impopulaire Premier ministre.

Des hommes souffrent au Moyen-Orient de l'occupation de leur sol par des colons parachutés au début de ce demi-siècle, foutre! Qu'importe tout cela si nous ne pouvons l'exploiter plaisamment: Monsieur Chirac, promu clown de la semaine, enfourchant sa croix de Lorraine d'apparat, va faire du barouf dans les rues de Jérusalem et se faire redorer la popularité auprès du peuple palestinien, en profitant au passage pour faire des appels du pied au président irakien (Si

la France manque quelque peu d'idées, peut-être, au moins, y aura-t-on bientôt du pétrole moins cher?). C'est beau, on applaudit! Et surtout on n'évoque pas la réalité quotidienne et sanglante d'un peuple qu'on assassine.

Tournez manèges! Il faut toujours plus de jeux, de cirque, de dérivatifs. Le peuple crève ici aussi, de faim, de chômage, qu'importe! Ce ne sont pas là des sujets dignes d'intérêt. Parlons plutôt de ce qui compte réellement: la nouvelle numérotation téléphonique une semaine, le passage à l'hiver la semaine suivante.

C'est à peine si le Zaïre où l'on meurt, la cathédrale de Strasbourg et sa fièvre homophobe, la multiplication des apparitions arrogantes de la flicaille et la

marginalisation croissante des jeunes, des femmes, des étrangers et de tout ce qui ose se « décaler » de devant son poste de télévision pourront se glisser entre ces deux événements d'importance majeure.

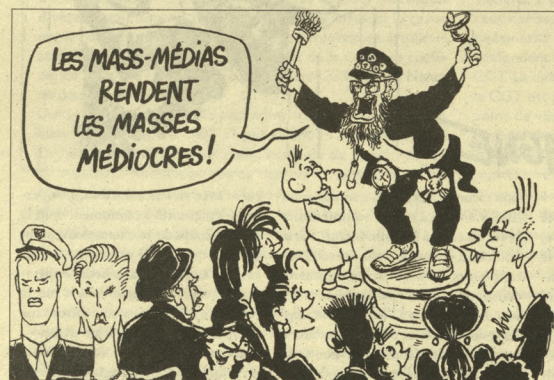
Il s'avère que la folie des vaches se transmet à l'homme et que le tabac provoque le cancer, mais qu'importent ces menues informations puisqu'elles ne sont pas susceptibles de nous distraire et, surtout, qu'elles pourraient nuire à la relance de la consommation.

Nous savons depuis longtemps que le spectacle et le ludique primait sur la réalité. Ça ne nous surprend plus. Même, nous nous y habituons et déjà, c'est une bataille que nous perdons.

Partout règne la guerre, se profile l'ombre de la misère, se redressent des formes brunâtres; nous nous extasions devant le dernier défilé d'une mode que l'état de nos finances nous rend inaccessible, nous applaudissons une « Ponette » et nous nous réjouissons de ce qu'un miteux télévisuel se paye la tête de quelques aspirant millionnaires.

Même l'incurie et le cynisme des politiciens nous deviennent spectacles... Merci, les Guignols! Vous avez bien mérité de la nation qui jugelez les rages en hilarités cathodiques pour le plus grand repos des maîtres qui tirent les fils de vos marionnettes.

Alain L'Huissier



Police partout... surtout à certaines heures

MARDI 23 OCTOBRE 1996, devant la mairie des Lilas, en Ile-de-France, vers vingt-trois heures, une vingtaine de policiers et C.R.S. arrêtent les voitures et procèdent à un contrôle intensif des identités et des véhicules.

Vendredi 25 octobre 1996, place Saint-Michel, à Paris, vers vingt-trois heures, un car de C.R.S. est stationné et ses occupants surveillent la foule des Parisiens venus se distraire dans le

Quartier latin et arrête quelques véhicules à fin de contrôles.

Ne sortant pas tous les soirs, j'ignore si cette pratique est en voie de se généraliser mais je ne peux m'empêcher de penser qu'il n'y a rien de bien neuf sous le ciel francilien... Seule la forme varie; naguère, après le film, on menait son chien pisser avant de rentrer dormir, aujourd'hui on promène d'autres chiens dans les rues, dommage que ceux-ci portent des armes au lieu de la traditionnelle muselière.

et crisser les roues des cars de pandores. On sent que le moral leur est revenu et qu'ils renouent avec la tradition, somme toute sympathique, du pastis de fin de journée. Ne les blâmons pas - tant qu'ils ne renversent aucun piéton dans leur hâte de s'abreuver - et même encourageons-les à ces amicales agapes; pendant qu'ils se cirhrosent la rate, ils ne polluent pas nos trottoirs.

Intérieur toujours

Pendant qu'à ces saines et ludiques activités, les policiers s'occupent, leur ministre affûte ses couteaux pour aller porter en Corse le feu et la colère. Laissons-lui ses hochets, à lui aussi, tant qu'il s'amuse ainsi, il ne fait de mal à personne.

Un œil de la rue

ISSN 0026-9433 - N° 1057

M 2137 - 1057 - 10,00 F



FOP 2520

• Histoire récente :
• ratonnade à Belleville
• page 2

• Nouveaux syndicats :
• la CNT de la Poste
• page 3

• Belgique :
• Manifestation monstre
• page 5

EDITORIAL

« On se rend compte qu'il ne suffit plus de voter! »

C'est comme une rumeur qui court de manifestations en cortèges, de manifestants en protestataires, d'associations de chômeurs en rassemblements de salariés, sous les banderoles frappées des sigles syndicaux ou associatifs. Des paroles qui s'échangent, après les salutations d'usage, entre camarades d'entreprise ou de syndicat - et qu'alentour on approuve d'un signe de tête ou d'un regard.

Oh! il ne s'agit nullement, pour ces centaines ou ces milliers de personnes, de tous âges et de toutes conditions salariales, y compris celle qui consiste à ne pas avoir d'emploi, d'une profession de foi anarchiste. Elles ne pensent pas dans leur immense majorité, pas encore en tout cas, que le suffrage universel, comme le disait si bien Michel Bakounine, est « le moyen le plus sûr de faire coopérer les masses à l'édification de leur propre prison ». Les masses ne croient pas, pas encore, que « le suffrage universel est la contre-révolution ». Et qu'il en sera ainsi aussi longtemps « que l'inégalité des conditions économiques et sociales de la vie continuera de prévaloir dans l'organisation de la société, tant que la société continuera d'être divisée en deux classes, dont l'une, la classe exploitante et privilégiée, jouira de tous les avantages de la fortune, de l'instruction et du loisir, et l'autre, comprenant toute la masse du prolétariat, n'aura pour partage que le travail [...], la misère, et l'esclavage, non de droit, mais de fait ».

La confiance en ces leurreurs, en ces miroirs aux alouettes qui ont noms représentation nationale, alternance démocratique, égalité devant la loi, égalité des chances s'effrite pourtant, et chancelle. S'agirait-il d'un retournement d'opinion qui s'amorce, progressivement; dira-t-on bientôt: « Le vote est un attrape-nigauds; il nous faut autre chose pour être entendus »?

Qui pourrait s'appeler grève générale, arrêt concerté du travail et occupation de toutes les industries, de tous les services. Partout et tous ensemble...

Ratonnade à Belleville le 28 août 1996 : un témoin raconte.

C E MERCREDI 28 août, la manifestation en faveur des « sans-papiers » a été désorganisée par les tirs de grenades des CRS. Je rejoins un groupe d'environ cinq cents personnes qui avancent lentement au son de tambours africains et empruntent la rue du Faubourg-Saint-Martin. À aucun moment la police ne tente de disperser ce cortège, lequel évite pour sa part de se trouver au contact des CRS. Ceux-ci sont visibles aux abords de la gare de l'Est, le cortège bifurque vers Belleville. Sa progression est constamment surveillée par des policiers en civils qui le précédent de quelques dizaines de mètres. À Belleville, une partie des manifestants se dispersent. Je m'apprete à prendre le métro. À ce moment, des motards de la police traversent la place et sont la cible de quelques jets de projectiles. Pour ce que je peux voir et entendre de là où je me trouve, je dirais qu'il s'agit d'objets légers. Cet épisode est le signal d'un afflux de cars de police, de CRS et de policiers en civil sur le carrefour. Jugeant plus prudent de ne pas paraître quitter les lieux précipitamment et pour éviter d'être pris dans une charge, je décide d'attendre dans un café que le calme soit revenu.

Un cortège pacifique

Au bout de quelques minutes, deux ou trois personnages en civil, auxquels je n'ai pas vu de brassard « police », mais dont je devine aisément la qualité, font irruption dans l'établissement. L'un d'eux me désigne et, immédiatement, m'entraîne dehors brutalement en me faisant une clef au bras. J'apprendrai

plus tard qu'un autre policier a arrosé de gaz lacrymogène les consommateurs en terrasse. Celui qui me tient me plaque derrière un car de police stationné devant le café. Je lui indique que je peux lui présenter mes papiers et le suivre sans qu'il use de violence. A ce moment, il me frappe à la tête, à l'aide d'une matraque ou d'un bâton. Je saigne abondamment et perds l'équilibre, étourdi par la violence du coup. Comme je me redresse péniblement, il me frappe à nouveau, violemment et très rapidement, à l'abdomen, à la hauteur du foie. Deux ou trois coups de poings et de genoux qui me coupent la respiration. On me traîne ensuite dans un autre car de police. Avant le départ et durant le trajet, je peux entendre sur la radio l'état-major demander un bilan des interpellations, blessés, et grenades utilisées aux différentes formations engagées. L'opération, qui n'en est qu'à son début, est donc bien supervisée par une autorité policière.

Du commissariat à l'hôpital

Je suis conduit dans une pièce où se trouvent des officiers de police judiciaire (O.P.J.) et le policier qui m'a interpellé et frappé, dont j'apprends qu'il s'agit du brigadier de police Lardez. J'assiste à sa « déposition » : en fait à la rédaction d'un mauvais scénario où je suis censé tenir le rôle de l'émeutier féroce... mais ridicule de maladresse! supposé avoir lancé des « tubes » sur les motards, sans qu'aucun n'ait atteint ni motards ni motos. Ce détail embarrassé d'ailleurs l'O.P.J. « Si j'ai pas de délit, se plaint-il, je vais devoir les relâcher ». C'est probable-

ment cette perspective déplaisante, du point de vue des policiers, qui me vaut une réécriture du scénario. Non seulement j'ai bombardé les motards, mais également les policiers de la B.A.C. qui cherchaient à m'interpeller... Là non plus, mes tirs n'ont atteint personne. Je suis, supposé avoir pris la fuite en courant, et m'être réfugié — au vu de mes « victimes » — dans un café où ils n'ont eu aucune peine à me dénicher. Émeutier maladroit et fuyard stupide!

Selon un usage bien établi, les coups donnés sont « justifiés » par une imagination « rébellion ». On retiendra la formule, merveilleuse d'humour administratif involontaire, par laquelle est traduite la situation dans la citation à comparaître qu'on m'a remise : « ces violences [sur le brigadier] ayant entraîné une incapacité totale de travail personnel n'excédant pas huit jours en l'espèce 0 jours »...

Pendant qu'un autre O.P.J. m'interroge, je dois maintenir mon foulard en compression sur la plaie du cuir chevelu qui, sinon, se remet à saigner. J'éprouve une douleur croissante dans la poitrine. On me demande si je souhaite voir un médecin; je réponds par l'affirmative, ce qui n'entraîne aucun effet.

Comme on m'interroge sur une personne à prévenir, j'indique le nom de mon avocat. « Vous avez son numéro de téléphone sur vous? - Non - Alors pas question! D'ailleurs vous aurez un avocat d'office. »

Comme la loi me le permet, et comme il est prudent de le faire dans une telle situation, je refuse de signer quelque document que ce soit en présence des seuls policiers et tant que je n'ai pas rencontré au moins un magistrat.

On me fait attendre dans une sorte d'antichambre. Un O.P.J. arrive, accompagné d'un motard. « Tu le reconnais, hein! » fait celui-là au passage. « Oui, oui, bien sûr! » répond celui-ci en me regardant à peine.

Tout sauf une « bavure »

À l'Hôtel-Dieu, où je n'arrive qu'à 3 heures 35 du matin, on me recoud le crâne (5 points de suture). Les médecins craignent, à juste titre, une atteinte hépatique, mais les examens qui permettraient de la détecter précisément ne seront pratiqués que le lendemain à l'issue de ma garde à vue (qui se poursuit à la salle Cusco jusqu'au jeudi, vers 17 h 50). Au cours de l'ultime visite médicale, avant ma sortie, je suis pris de malaise. Je suis placé en surveillance en réanimation, puis hospitalisé en service de chirurgie. Je passerai dix jours à l'hôpital avant que les médecins estiment que les risques de reprise de l'hémorragie interne sont écartés.

Le jour de ma sortie (7 septembre), le certificat médical prévoit une incapacité totale temporaire (ITT) de trois semaines. Le 27 septembre, l'ITT sera prolongée de quinze jours.

Il existe un point commun d'importance entre l'agression dont j'ai été

l'objet et la ratonnade opérée à Belleville : il ne s'agit nullement de ce qu'il est convenu d'appeler une « bavure ». Je n'ai pas été longuement passé à tabac par des flics de quartier ivres de bière, mais frappé par un professionnel qui n'a porté que peu de coups, par un fonctionnaire de police entraîné, comme ses collègues des B.A.C., à des opérations commandos musclées. J'ignore si le brigadier Lardez (ou l'un de ses supérieurs) a prémédité de me faire subir cette violence à moi plutôt qu'à un autre, mais; elle était assurément froide et délibérée et son incontestable efficacité, qui aurait pu se révéler plus redoutable encore, ne devait rien au hasard.

Une revanche de Vincennes?

Pas plus que ne peuvent être attribués au hasard ou à l'affolement de policiers menacés, les exactions décrites dans les témoignages suivants, commises contre les habitants d'un quartier et des promeneurs.

Mademoiselle C., une habitante du quartier qui a participé à la manifesta-

Les mêmes scènes vont se reproduire à Belleville et à Ménilmontant jusqu'à après minuit. Il y a belle lurette que les marcheurs de l'après-midi, s'il en reste, se sont mués en badauds et en dineurs. La police n'en quadrille pas moins les deux quartiers, très animés le soir, tabassant au hasard individus isolés ou groupes d'amis, sur les trottoirs ou aux terrasses des cafés, se livrant à des provocations pour créer des incidents qui permettent de relancer les matraques. Ainsi, vers 11 heures 15, à Belleville, l'interpellation d'un jeune homme qui a eu le tort de courir dans la rue (il n'y a plus aucune espèce de manifestation) est l'occasion d'un rodéo policier [témoignage de B., habitant du quartier] : « Les voitures foncent sur des gens surpris. Une passante qui, par deux fois, a failli être heurtée s'interpose même. La voiture de police stoppe. La passante est écartée par les passants. La voiture repart. Les gens sur la place assistent à ce spectacle avec surprise et stupeur. Les vrombissements des moteurs s'arrêtent enfin, les voitures sont toutes alignées dans la rue du Faubourg du Temple. Surgissent alors, des voitures arrêtées, des CRS qui se



ruent avec violence sur toutes les personnes présentes à ce moment dans la rue. Les coups de matraque pleuvent sur des gens qui pour la plupart ignoraient ce qui s'était passé une heure auparavant. C'est l'affolement dans la rue, la fuite, les interpellations succéderont aux interpellations jusqu'à minuit trente.

La stratégie policière s'explique par un double objectif. Il s'agit d'adresser un « avertissement » à des groupes militants et à des individus précis, jugés à tort ou à raison très impliqués dans le mouvement des « sans-papiers ». Quant à la ratonnade, effectuée dans deux des derniers quartiers populaires de Paris, riches d'histoire et d'une importante vie associative, où habitent de nombreux immigrés, et où le mouvement peut trouver des appuis, elle était à la fois un objectif en soi et le cadre commode d'actions « personnalisées ».

Claude Guillon

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Les nouveaux syndicats

La CNT de la Poste à Nancy

BEaucoup d'observateurs de la chose sociale insistent, avec raison semble-t-il, sur l'affaiblissement du mouvement syndical hexagonal. Les syndicats français représentent, en termes d'effectifs, les troupes les plus clairsemées d'Europe, bien qu'ils soient, quant au décompte des confédérations, les plus nombreux. Souvent, il s'établit dans l'esprit du public une corrélation de cause à effet entre ces deux situations.

Les mêmes observateurs, pourtant, ne signalent que rarement, et sans l'analyser plus avant, un phénomène concomitant à cette descente aux enfers des déserts syndicaux, celui de l'apparition de nouvelles organisations syndicales. Des salariés, d'expérience différentes comme de secteurs professionnels divers, sortent des « grands » syndicats, représentatifs de par la loi, et se lancent dans l'aventure, périlleuse en ces temps de chômage de masse et de dérégulation, d'un nouveau syndicalisme.

Aujourd'hui, nous présentons aux lecteurs du *Monde libertaire* ce que nous avons compris de l'histoire et des motivations des camarades du centre de tri postal de Nancy qui viennent de quitter la CGT pour constituer un syndicat CNT. Ce que nous avons compris, disons-nous, parce que les lignes qui suivent forment un résumé de plusieurs conversations que nous avons eues avec Jean-Pierre, un des militants du syndicat, dans les conditions quelque peu cahoteuses de réunions ou de manifestations. Les militants syndicaux qui agissent n'ont guère de temps de bavarder ou d'écrire, n'est-ce pas...

Le 1^{er} octobre 1996, au centre de tri de Nancy, une partie des 55 syndiqués de la CGT, pour un total de 340 travailleurs titulaires auxquels s'ajoutent environ 80 précaires, ont décidé de constituer un syndicat de la CNT. Ce sont douze camarades qui ont choisi le mouvement, pour se compter dix-neuf aujourd'hui.

Un désaccord de longue date

La création de cette nouvelle section forme la conclusion d'une longue série de débats internes au cours desquels diverses opinions se sont exprimées. En effet, si la cause immédiate de la rupture relève de la conjoncture syndicale actuelle, les désaccords avec la politique de la direction fédérale de la CGT d'une partie du syndicat CGT-PTT de Nancy ne datent pas d'hier.

Durant les années 70, une partie des travailleurs des PTT de Nancy syndiqués à la CGT s'opposèrent à l'alignement de la Confédération sur le programme commun de gouvernement de la gauche. Rappelons que ce dernier document avait été élaboré et signé par le parti des radicaux de gauche, le parti socialiste et le parti communiste; il était le point d'ancrage de la stratégie de front populaire mise au point après Mai 68 par les organisations de la gauche parlementaire. Les réserves que quelques rares syndicalistes CGT de l'époque formulèrent à son encontre n'exprimaient que des alertes de bon sens syndical, des mises en garde. A savoir que le mouvement syndical devait veiller à conserver son indépendance, avec une vigilance encore accrue, en cas de gouvernement de gauche. Toute l'expérience politique du xx^e siècle, en France et ailleurs,

montre à qui regarde la réalité politique et sociale qu'il est nécessaire de construire un contre-poids populaire à tout gouvernement, même empli de bonnes intentions – surtout s'il a de bonnes intentions, ajoutaient les cyniques. Et tel est le rôle des syndicats (réformistes, ajoutait la petite voix des anarchosyndicalistes).

Il faut dire qu'entre 1973 et 1981 un tel langage n'était guère entendu et encore moins écouté dans la CGT. Le pouvoir paraissait à la portée de main du parti communiste, et ce dernier était prêt à faire défilier au tambour la Confédération pour gagner quelques milliers de voix supplémentaires. On connaît la suite et les conséquences d'une telle attitude sous le règne de Mitterrand, cause sinon essentielle mais du moins très importante des presque deux millions de syndiqués qu'il fut perdus la CGT, mais c'est là une autre histoire...

Jean-Pierre, responsable départemental durant cette période post-soixante-huitarde, a défendu ces idées-là. Notamment en ce référant à l'expérience et à l'exemple de Pierre Monatte. Mal lui en prit : la CGT a tant cherché à faire oublier ses origines syndicalistes révolutionnaires et libertaires qu'il fut jugé malséant qu'un de ses responsables des PTT lui rappelle ce qu'elle considère comme des vieilles lunes, alors que des camarades du Parti allaient bientôt devenir ministres. Et Jean-Pierre fut promptement « remis à la base ».

L'importance de l'unité

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement syndical savent combien l'idée, le principe de l'unité syndicale demeure déterminant pour les militants de la CGT, surtout pour les plus anciens. L'unité syndicale, sa recherche permanente dans l'entreprise, la profession, la région représente une sorte de quête sans cesse poursuivie par les cégétistes, même s'ils confondent quelquefois unité syndicale et rôle dirigeant de la CGT. La direction fédérale n'oublie jamais de rappeler que la CGT est prête à l'unité, et que l'unité est sa vocation. Ce point de vue est partagé par les militants que l'orientation générale du moment ne satisfait pas, qu'ils soient membres du PCF ou qu'il n'adhèrent pas, ou plus, au « Parti ».

Jean-Pierre et ses copains, pendant longtemps, malgré les divergences et les indignations – les soutiens de la CGT à l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, au coup d'Etat en Pologne et à l'interdiction de Solidarnosc, à la candidature présidentielle de Georges Marchais, ou encore les ronronnements satisfaits de la direction fédérale tant que des communistes figurèrent parmi les ministres « de gauche », pour ne citer que les événements les plus marquants durant lesquels les militants du PCF de la CGT ont ignoré superbement qu'ils dirigeaient un syndicat qui se déclarait indépendant – ont tout supporté, par crainte de la scission, pour ne pas bri-

ser encore plus l'organisation de défense des salariés, pour ne pas « se tromper d'ennemi ». Est-il utile de rappeler que Pierre Monatte a toujours refusé d'utiliser son prestige personnel, dû à son rôle de créateur de la « Vie ouvrière » et à son refus de cautionner l'Union sacrée en 1914, pour briser l'unité des travailleurs du Livre dans la CGT? On ne s'en souvient guère, à la fédération du Livre d'aujourd'hui, si on l'a jamais su.

Pourquoi la CNT?

Alors, pourquoi aujourd'hui? Et pourquoi la CNT?

L'événement qui a causé la rupture pourrait paraître bien minime; il n'en est rien pourtant.

Il a été connu à la section, qui avait appelé à la grève contre la réforme des classifications en cours à la Poste, que le responsable syndical en charge du centre de tri de Nancy, en application de cette réforme, se trouvait dorénavant à un échelon hiérarchique de cadre supérieur, au titre de son poste de permanent. Certes, on connaît, dans la CGT, des secrétaires de syndicats ouvriers payés comme cadres, et cotisant à la caisse de retraite des cadres. Situation qui engendre, comme on dit, des « incompréhensions » parmi les travailleurs. Incompréhensions bien compréhensibles, ajoutons-nous.

Dans le cas qui nous occupe, précise Jean-Pierre, il s'agit bien d'une innovation plus grave encore : l'existence d'une filière hiérarchique statutaire pour les permanents syndicaux, qui gèrera leur carrière. Lorsque des militants de la section interrogèrent l'intéressé à propos de sa nouvelle classification, ce dernier leur interdit de « s'immiscer dans sa carrière ». Réponse peu syndicaliste, on en conviendra, et bien dans l'air individualiste du temps présent.

Trop, c'est trop, décidément Jean-Pierre et ses camarades. Le syndicat, en ce cas-là, perd son rôle premier de défense des intérêts de tous; il devient un organe de promotion de cadres syndicaux et, de ce fait même, ne peut demeurer indépendant. Pourquoi la CNT alors? Parce que la section a eu connaissance d'un tract de la petite centrale syndicaliste révolutionnaire et anarchosyndicaliste qui défendait l'idée que, pour faire capoter la réforme ou au moins la retarder, il fallait que chacun refuse de signer sa reclassification. Et la position de la CNT concernant les permanents semble la placer à l'abri des graves dérives constatées à la CGT.

Des problèmes n'ont pas tardé à apparaître : la direction du centre a affirmé que cette nouvelle section « sentait le soufre » et la CFDT, bien en phase avec l'étrange syndicalisme qu'elle a élue comme secrétaire générale, a protesté parce que la CNT pouvait disposer de panneaux syndicaux. Que dire de plus, sinon souhaiter longue vie et franc succès au nouveau syndicat du centre de tri de Nancy?

J. Toublet



En bref

■ Le groupe de la Villette de la FA tient une permanence à 20 heures le dernier jeudi de chaque mois à l'USINE, 102, bd de la Villette, 75019 Paris.

■ Le Centre Ascaso-Durruti est en train de voir le jour à Montpellier. A l'initiative d'Abel Paz, il s'agit d'une bibliothèque d'archives, de documents et de livres. L'ouverture du centre ne pourra se faire qu'une fois les travaux achevés, ce qui nécessite encore quelques frais. Vos dons sont donc les bienvenus. Centre Ascaso-Durruti, 25, rue Dezeuze, 34070 Montpellier.

■ Le groupe Les Temps nouveaux de la FA vend le Monde libertaire tous les samedis de

11 à 12 heures au marché Saint-Martin. Groupe Les Temps nouveaux, c/o CEL 29277 Brest cedex.

■ Un groupe libertaire vient de se créer à Blois. Son adresse est : Groupe libertaire de Blois, B.P. n° 1 41190 Molineuf.

■ Les 9 et 10 novembre aura lieu l'université d'automne de la Ligue des droits de l'homme à la Cité universitaire de Paris. Différents ateliers : Le droit peut-il produire l'égalité? Egalité femmes-hommes; Service public, politique de la ville et égalité... Renseignements au 01 44 05 87 29.

■ Le numéro d'octobre d'Alternative libertaire a paru.

20 F l'exemplaire ou 150 F pour dix numéros (pour les lecteurs du Monde libertaire). Chèques à l'ordre de Noël Roger, 2, rue de l'Inquisition 1000 Bruxelles.

■ Le collectif libertaire Haut-marnais Germinal change d'adresse : Germinal, B.P. 78, 52003 Chaumont cedex.

■ Courant alternatif paraît ce mois-ci avec un dossier : « Sans-papiers, sans-foyers, résistance à la xénophobie d'Etat », Un bilan de la « Malvenue au pape »...

■ Le numéro 8 d'ab irato vient de paraître. 10 F. Ab irato, B.P. 328, 75525 Paris cedex 11. En vente aussi à la librairie du Monde libertaire...

■ On peut se procurer le numéro d'octobre de « Que fait la police ? » en écrivant à l'Observatoire des libertés publiques, 7-9, passage Dagorno, 75020 Paris.

■ En collaboration avec la section libertaire de SAT (travailleurs espérantistes), la CNT, section française de l'AIT, vient d'éditer une version en esperanto des statuts de l'AIT. On peut se la procurer au prix de 10 F les 10 exemplaires auprès de CNT, Esperanto - Fako, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris..

■ On peut contacter le groupe Spartacus de la FA à Clermont-ferrand en écrivant à Spartacus c/o CNT, 9, rue abbé Banier, 63000 Clermont-ferrand.

Restreindre le droit d'asile en 5 leçons

Extrait du rapport d'Amnesty International de septembre 1996.

LES « LOIS PASQUA » interviennent comme le « couronnement » d'un processus de régression du droit d'asile en France auquel ont participé différents gouvernements. Petit manuel pratique à l'usage des débutants.

1 Limiter l'accès au territoire

Les meilleurs réfugiés étant ceux que l'on ne voit jamais, il convient de faire en sorte que les demandeurs d'asile arrivent en moins grand nombre sur votre territoire. Vous avez le choix entre une politique très stricte d'octroi des visas, les refoulements à la frontière, le renvoi des demandeurs vers un pays tiers considéré comme « sûr » ou vers un autre État membre de l'Union européenne (1). Employez de préférence toutes les méthodes à la fois et n'oubliez pas d'empêcher le débarquement des passagers clandestins dans les ports ainsi que l'enregistrement de leurs éventuelles demandes d'asile. En cas d'échec partiel, passez à la deuxième leçon.

2 Restreindre l'accès à la procédure de détermination du statut de réfugié

Les mailles du premier filet n'étant pas assez fines, il suffit de décréter : l'accès au territoire n'implique pas forcément l'accès à une procédure complète de détermination du statut de réfugié. Le tour est joué. On peut, par exemple, créer des zones d'attente dans les ports et les aéroports (2) pour écarter ceux dont les demandes sont manifestement infondées et limiter l'accès des associations. On peut également imaginer de créer d'autres zones d'attente dans les gares ouvertes au trafic international (3). Pour les demandeurs d'asile présents sur le territoire, l'astuce consiste à prévoir qu'ils ne seront pas tous « admis au séjour » (4). Ces personnes peuvent certes adresser une demande à l'OFPPA, demande qui sera étudiée par priorité, mais si la réponse de l'OFPPA est un rejet, les

Préfectures concernées pourront les reconduire à la frontière, le recours à la Commission des Recours des Réfugiés (CRR) perdant son caractère suspensif.

3 Interpréter de façon restrictive la convention de Genève de 1951

Une bonne application des deux premières leçons aboutira forcément à réduire substantiellement le nombre de demandeurs d'asile. Mais il convient également de faire en sorte qu'une proportion de plus en plus faible de ces demandeurs d'asile soit reconnue comme réfugiée. Une interprétation restrictive de la Convention de Genève est utile à cet égard. On peut ainsi débouter la quasi-totalité des demandeurs algériens – en estimant qu'ils ne risquent pas d'être persécutés par leur gouvernement mais par des groupes islamistes armés – ou des demandeurs somaliens et libériens car « les craintes exprimées sont liées à un climat général d'insécurité ». Méthode efficace en 1995, le taux de rejet par l'OFPPA des demandes d'asile algériennes était de 99 % environ, 100 % pour les Libériens et près de 93 % pour les Somaliens.

Moins utilisé mais non moins efficace, le gel de l'examen de certains dossiers dans l'espoir d'éviter des complications diplomatiques avec le pays d'origine. Il en est ainsi des Tunisiens dont une centaine est en attente d'une réponse de l'OFPPA depuis trois ans ou plus.

4 Supprimer l'autorisation de travail

Supprimez d'un trait de plume l'autorisation de travail pour les demandeurs d'asile (5) et consolez-vous en soulignant que les délais d'examen des dossiers ne sont plus que de quelques mois, que les demandeurs ont droit à une allocation dite d'insertion. Passez sous silence le fait que cette allocation

royale n'est que de 1 300 F par mois environ, qu'elle n'a pas été revalorisée depuis fort longtemps et que la durée de la procédure peut être fort inégale. Il ne vous reste plus qu'à dormir du sommeil du juste avant d'aborder la cinquième leçon.

5 L'éloignement du territoire

Arrivé à ce stade et après avoir limité au maximum les possibilités de régularisation exceptionnelle, il convient de trouver les moyens d'accroître les reconduites à la frontière. Vous pouvez, par exemple, affréter des avions pour organiser des reconduites collectives. L'idée n'est pas neuve puisque Mme Édith Cresson, alors Premier ministre, l'avait évoquée dès juillet 1991 mais c'est l'actuel ministre de l'Intérieur, M. Jean-Louis Debré, qui en a fait l'une de ses spécialités il est possible que l'on manque de renvoyer des réfugiés statutaires ou que l'on expédie vers le Zaïre des non-Zairois. Mais l'essentiel est que les charters décollent.

Si la panoplie exposée ci-dessus ne vous paraissait pas suffisante, rassurez-vous. Elle n'est pas exhaustive. On pourrait évoquer également les renforcements des contrôles dans et à la sortie des avions, l'utilisation des clauses d'exclusion de la Convention de Genève pour certaines nationalités, la création de sections réunies à la CRR voire même une révision de la Constitution. Mais ceci exigerait quelques leçons supplémentaires.

Francis Perrin. AISF

- (1) Circulaire du ministère de l'Intérieur 21 mars 1995.
- (2) Loi du 6 juillet 1992.
- (3) Loi du 27 décembre 1994.
- (4) Article 31 bis de la loi du 24 août 1993.
- (5) Circulaire du 26 septembre 1991.

Suggestions pour étendre le champ des exclusions

Naguère, les mendiants qui choquaient la sensibilité des touristes se virent bannis de certains centres urbains.

Plus récemment encore, les poitrails offusquaient la sensibilité des notables lorsqu'ils allaient faire leurs courses, un maire décida qu'au centre de sa ville, il faudrait être bien vêtu ou payer une amende.

Aujourd'hui, la possession de certains chiens peut entraîner l'expulsion de leurs maîtres des habitations à loyers modérés. Cette pratique est absurde à souhait et on peut se prendre à rêver de sa généralisation.

Pour le cas improbable où l'imagination manquerait aux élus et à leurs complices fonctionnant, je me permet de leur soumettre quelques motifs d'interdire le séjour et la libre circulation des personnes sur les territoires à la gestion desquels ils président.

Interdiction sera faite aux... Mais, j'y pense soudain, et avant de commencer mon énumération, si nous multiplions les causes d'exclusion, d'impossibilité, d'incapacité et d'inaccessibilité, ne risquons-nous pas de voir se créer une nouvelle sorte de « bavure » ?

En effet, comment différencier, en cette époque magique où les caprices de la mode et la maladie du look font parfois ressembler le bourgeois au zonard, la femme à l'homme, le flic à l'assassin et Jacques Chirac en Palestine à Charles de Gaulle au Québec ?

Faudra-t-il recourir à quelque astuce électronique ? Des cartes de circulations à puce ne seront-elles pas nécessaires ? A moins que l'on préfère attribuer des tickets permettant d'accéder à certaines zones géographiques, ainsi que cela se pratique déjà couramment dans les transports en commun ? Où alors, instaurera-t-on un système plus distrayant, parce que plus visuel... Je ne sais pas, moi, des symboles de couleurs... Oui, des pin's distinctifs que nous arborerions sur nos cols telles d'improbables légions de déshonneur et qui nous fermeraient l'accès à certaines rues, à certains lieux, voire à certaines fonctions ? Ces mesures ne pourraient être que transitoires, bien entendu. Dans un souci de cohérence et de simplification administrative, assurément en viendrons-nous à diviser les villes en quartiers spécifiques avec leurs architectures propres, leurs stades et leurs gares...

Je ne sais pas pour toi qui lis ces lignes, mais pour moi qui les écrit, il exhale de plus en plus la charogne réchauffée ce monde.

L'Atèle
27 octobre 1996

Chronique de l'immigration

Cela devient chaque jour plus difficile. On se sent impuissant quand l'offensive arrive de tous les côtés à la fois.

Comment combattre la Préfecture qui s'acharne à tendre des pièges où faire tomber les étrangers qui sont réguliers. Toutes les ruses sont bonnes pour fabriquer des clandestins. Le plan est clair : il s'agit de mettre un maximum d'étrangers en situation irrégulière pour ensuite pouvoir, en toute légalité, les mettre à la porte...

Monsieur Tung alias Tung est chinois. C'est un demandeur d'asile débouté qui est arrivé en France en 1987 et qui a été régularisé, à titre dérogatoire, par la circulaire de juillet 1991. Il a alors été mis en possession d'une carte de salarié qui a été régulièrement renouvelée jusqu'à maintenant. Et voici que, cette année, on la remet en cause. Pourtant rien n'a changé dans sa situation. Comme le montrent ses bulletins de paie, il travaille au même endroit, pour le même salaire de misère. C'est pourquoi Monsieur Tung ne comprend pas que la Préfecture le menace de lui retirer sa carte en utilisant un odieux chantage.

Monsieur Tung a une épouse qui vit à ses côtés ainsi que deux enfants néés sur le territoire français. Madame Tung, dont la demande d'asile avait égale-

ment été rejetée, n'a pas pu bénéficier, comme son mari, de la circulaire de 1991 car elle ne remplissait pas les conditions requises. En effet, il fallait que la procédure d'asile ait duré au moins deux ans et il fallait pouvoir produire 24 fiches de paie (à l'époque, les demandeurs d'asile avaient le droit de travailler). Donc, Monsieur Tung avait été régularisé mais Madame Tung, non. Ne pouvant se résoudre à retourner en Chine, elle avait choisi de rester en situation irrégulière afin de pouvoir vivre avec son mari et sa petite fille qui était alors âgée de 2 ans.

Aujourd'hui, la Préfecture exige de Monsieur Tung que sa femme rentre au pays, sinon elle le menace de ne pas lui renouveler sa carte de séjour. Le pauvre homme est dans une situation terrifiante car, s'il laisse sa femme partir, il ne la reverra plus. Il lui sera, en effet, impossible de la faire revenir par la procédure du regroupement familial puisqu'il n'en possède pas les conditions. Ses ressources sont trop maigres et son appartement n'a pas les quarante-trois mètres carrés qui lui seront demandés. Il ne pourra pas non plus aller en Chine pour lui rendre visite car, en gagnant seulement le SMIC, jamais il n'arrivera à économiser l'argent du voyage. Et les enfants, que

faire avec les enfants ? La fille, qui a maintenant 7 ans, est scolarisée ici. Quant au petit garçon, qui est né en 1993, on ne peut pas le séparer de sa mère ! Monsieur Tung a beau tourner et retourner son problème dans tous les sens, il ne voit pas de solution. L'article 29.4 de l'Ordonnance de 1945 donne raison à la Préfecture (1). Sûr qu'avec cet article, on va pouvoir faire valser des cartes de chinois, de négros, de bougnouls. Et si l'on ajoute l'article 21, on pourra même poursuivre Monsieur Tung pour aide au séjour d'un étranger en situation irrégulière, et l'envoyer en prison.

Alors Monsieur Tung ne se rendra pas à la Préfecture. Plutôt que de perdre sa femme, il préfère renoncer à son titre de séjour et entrer dans la clandestinité. Ils devaient bien s'en douter, à la salle nord-est, quand ils ont écrit sur la convocation, à l'encre rouge : « Apporter la preuve du départ de l'épouse ».

Claude

- (1) L'article 29.4, qui fait partie des lois Pasqua, permet au Préfet de retirer la carte de résident à l'étranger qui a fait venir sa femme ou ses enfants en dehors du regroupement familial.

abonnez-vous! abonnez-

Manifestation monstre le 20 octobre à Bruxelles...

LES CRIMES CRAPULEUX de jeunes filles qui ne devaient pas sortir de la rubrique des « faits divers » ont cristallisé un mécontentement bien plus large...

Une exigence de justice

« Que l'enquête aille jusqu'au bout », « Qu'enfin justice (la vraie, pas celle du Ministère du même nom) soit faite ». C'était la revendication centrale des familles des gamines enlevées et assassinées ces dernières années en Belgique. Des parents qui organisaient ce 20 octobre à Bruxelles la Marche Blanche (le blanc n'est la couleur d'aucun parti politique!?!). La plus grande manifestation de l'après-guerre : 100, 200, 300 000 personnes. A ce stade-là, avec quel boulier comptabiliser le mécontentement populaire ?

Et ce n'est pas un hasard si cette lame de fond s'est centrée autour de la problématique des enfants. Ces affaires de réseaux de pédophilie ont cristallisé un mal-être, un mal-vivre qui torturent la société tout entière. Une société en crise, ou plutôt traversée par des crises : économique, sociale, des valeurs. Du comment vivre ensemble et surtout du pourquoi. Une crise du lien social dans un monde où l'argent est roi.

Bien évidemment, l'appareil judiciaire, ses manières ancien régime, son arrogance élitiste, sont sur le banc des accusés. Bien évidemment, les protections occultes dont bénéficient les réseaux de pédophilie (distraction des milieux bourgeois?) sont sur la sellette. Bien évidemment, le « monde politique », tout préoccupé qu'il est exclusivement des critères de Maastricht, de la monnaie unique, de la compétitivité dans le nouveau marché mondial, est au premier rang des condamnés.

Mais par-delà ces têtes de pipe toutes trouvées, la question de fond n'est-elle pas d'abord la question sociale, celle qui taraude tous les parents des classes populaires en ces années de triomphe du néo-libéralisme : demain, nos enfants ne vivront-ils pas plus mal que nous? Cette préoccupation majeure s'est exprimée clairement, comme un leitmotiv, accompagnant dans tout le pays, les dizaines de milliers de grévistes (spontanés, non encadrés) et les manifestants qui durant toute la semaine précédente exigeaient : « Un monde meilleur pour nos enfants! ».

Et même si les gros cubes de la récupération politicienne (le Premier ministre est monté au charbon) se sont mis en mouvement pour éteindre l'incendie, qui peut imaginer que, dans le cadre des logiques économiques du système capitaliste que l'on nous impose, il soit répondu valablement, demain, à cette angoisse légitime?

Quelques évidences à propos des réseaux de pédophilie

Qui sont les clients et les commanditaires?

1. Depuis le début des affaires concernant les réseaux d'abuseurs d'enfants, les médias n'ont cessé de centrer leur message sur la diabolisation des membres de la bande Nihoul-Dutroux en nous les présentant comme des pervers, des monstres psychopathes... Dutroux et les autres sont effectivement des ordures, c'est une évidence, le public l'aurait compris sans tout ce battage médiatique.

2. Les plus récents enlèvements et assassinats d'enfants ont mis à jour le mobile central de ces sinistres affaires. Autant (plus?) que la perversion individuelle de l'un ou l'autre des inculpés, nous avons appris que le trafic, la commercialisation des enfants et par prolongement, des cassettes vidéos reproduisant les sévices perpétrés sur les victimes, était l'objet ultime de ces enlèvements. En plus d'être des ordures, Dutroux et les autres étaient également (surtout?) des entrepreneurs ayant parfaitement intégré les règles (les « valeurs ») du néolibéralisme dominant : faire du profit, un maximum de profit, et peu importe les moyens pourvu que l'argent rentre.

3. Nous avons appris que ces cassettes vidéos se négociaient sur le marché à des prix évoluant entre 500 000 et 1 000 000 de francs. Qui ne s'est alors posé cette simple question : quel est le profil de classe de ces clients, de ces consommateurs capables de se payer des cassettes de ce genre à ce prix? Pas vous, pas moi... qui?

4. Une des règles de base du système capitaliste veut que ce soit le marché (le « jeu » de l'offre et de la demande) qui régule les échanges.

Dans cette perspective, ce sont donc les clients (ceux qui achètent la marchandise proposée sur le marché, ici les enfants ou les cassettes vidéos) qui aspirent et amplifient la production, devenant ainsi le moteur principal de l'ensemble de l'entreprise. Dans cette logique, les clients portent une responsabilité majeure dans l'initiation et l'amplification du processus de production...

Si nous voulons que demain ces saloperies ne se reproduisent plus, ne faut-il pas peser d'abord sur cette demande avec d'autant plus de détermination et d'énergie qu'elle émane de classes sociales économiquement privilégiées de notre société, et donc les mieux protégées contre les interventions répressives de l'appareil d'État nommé « Justice »?

Comme en d'autres marchés (le commerce des armes...), afin d'assécher la production, ne faut-il pas juguler la demande?

5. Question subsidiaire : pourquoi les médias et l'appareil judiciaire ne mettent-ils pas plutôt l'accent sur l'investigation des clients (ceux qui paient pour recevoir une marchandise) et des commanditaires (ceux qui passent commande) que sur la diabolisation de ceux qui ne sont, en définitive, que les hommes de main, le petit personnel de l'entreprise?

Babar/Alternative Libertaire Bruxelles

Pour une Irlande nouvelle

Avec le coût d'arrêt mis au processus de paix irlandais par les attentats de février à Londres – tous ayant été revendiqués par l'IRA – une opportunité majeure a été perdue.

Le gouvernement britannique a évité d'assumer un certain nombre de responsabilités : il n'y a eu aucune libération de prisonniers politiques. En fait, les conditions de détention des prisonniers au Royaume-Uni se sont même détériorées pendant ce temps. Il n'y a eu aucune réduction substantielle des troupes « stationnées » dans les six comtés. John Major a été plus attentif à la survie de son gouvernement qu'au déroulement du processus de paix.

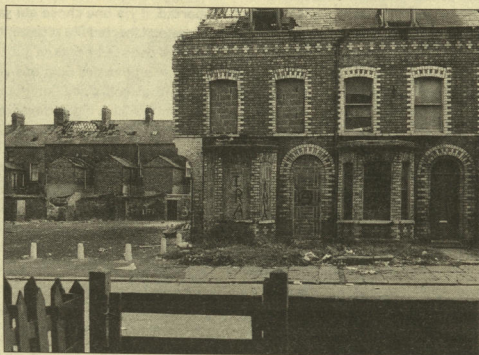
En tant qu'anarchistes nous accueillons favorablement le cessez-le-feu mais condamnons le processus de paix dans le sens que, à aucun moment, n'y ont été posés les problèmes réels d'existence qu'affronte la classe ouvrière en Irlande, tant au nord qu'au sud. Le chômage reste élevé en Irlande, ainsi que la pauvreté et les inégalités. Cette situation désastreuse a été créée et entretenue par les deux principaux protagonistes du processus de paix : les gouvernements irlandais et britanniques.

Ces conditions sociales et le terrain fertile qu'elles offrent aux politiques de sectarisme en Irlande sont les problèmes réels que nous devons affronter. Le nationalisme ne tient pas compte de cela : il ne propose aucune solution au capitalisme.

Nous agissons pour une Irlande nouvelle, une société anarchiste où la production doit satisfaire les besoins et dont la maîtrise reste aux mains des travailleurs. La couleur du drapeau qui flotte sur nos têtes n'est pas importante, mais la qualité de notre vie l'est. Comparé à la possibilité d'un vrai socialisme et d'une vraie liberté, le républicanisme est une faillite politique.

Workers solidarity movement

Ce texte est un résumé de la déclaration faite par nos camarades du Workers Solidarity movement à propos de la fin du cessez-le-feu en Irlande du nord. Ce résumé est paru dans Counter Information n° 46 (juin-août 1996). Le texte entier est disponible en écrivant à WSM, POB 1528, Dublin 8, Irlande.



Le cher petit Écossais est mort !

Robert Lynn, anarchiste [syndicaliste], (Glasgow 1924-Glasgow 1996)

ROBERT LYNN est tombé. Et dans le cœur de Glasgow, à Calton, des centaines de personnes pleurent littéralement la perte d'un des meilleurs des leurs.

Né à Calton dans l'est de Glasgow en 1924, Robert fit ses études à la Mungo Académie. Il abandonna l'école à 14 ans et commença son apprentissage dans les chantiers navals. Adolescent ayant une conscience politique il fut entraîné par le tourbillon du militantisme durant les années de guerre dans les chantiers navals britanniques et les usines. En 1943 la grève de Tyneside, qui causa l'emprisonnement de Jock Hasten et Roy Tearso, s'étendit vite sur la Clyde où de nombreuses cales sèches furent stoppées. Robert travaillait à Yarrow comme apprenti et se lança dans la grève pour de meilleurs salaires et conditions de travail, une bataille qu'il dut poursuivre des années durant.

Pendant la Seconde Guerre mondiale les comités de délégués d'entreprise, très influents étaient dominés par le parti communiste. Mais la tactique d'aligner les intérêts des travailleurs sur ceux de l'Union Soviétique entraîna l'hostilité des anarchistes, des trotskistes, et des socialistes hors du PC. Cette expérience eut un profond effet sur Robert. Alors il commença à prendre son inspiration dans Bakounine et dans la stratégie du syndicalisme.

Durant les années de l'après-guerre, l'influence de Robert dans les chantiers navals fut une cause croissante d'irritation tout autant pour les patrons que pour les responsables syndicaux communistes. Il fut donc placé sur la liste noire des licenciés avec l'accord des deux parties. Étant dans l'impossibilité de trouver du travail, il entra dans la marine marchande en tant que responsable technique. Il passa plusieurs années à connaître le monde et les gens. Il dévora les bibliothèques et adopta les conceptions du syndicalisme et du stérisme (l'être égoïste de Max Stirner). A son retour à Glasgow au début des années 50, il entreprit une série de choses : politique, mariage et syndicalisme. Il devint un des membres actifs du Groupe Anarchiste de Glasgow, avec Frank Leach, Jimmy Raside et Eddie Shaw, qui étaient connus dans les cercles anarchistes.

Comme l'écrivain et l'universitaire anarchiste George Woodcock l'a écrit : Le Groupe Anarchiste de Glasgow est le seul au monde où la philosophie égocentrique de Max Stirner s'est enracinée et a acquis une présence

dans le peuple. Les anarchistes organisaient des discussions de travailleurs ouvertes à tous à Renfrew Street à Glasgow, où les anarchistes, les socialistes du parti de Grande Bretagne (SPTGB), les nationalistes et les trotskistes venaient débattre (parfois physiquement). Dans un cadre à l'air libre, de simples ouvriers et ouvrières discutaient passionnément des idées de Feurbach, Clara Zetkin, Bakounine, Kropotkine et d'autres, de beaucoup autres. Robert Lynn se développa dans ce qu'on peut appeler une Université de la Vie.

A la fin des années 50, avec le départ à l'étranger des camarades Leach et Shaw, le Groupe Anarchiste de Glasgow se dissout et Robert Lynn se chargea de le réorganiser. Il le fit en s'emparant de sa communauté locale de Calton, où lui et Jean, sa fidèle compagne, devinrent très connus, en tant qu'individus très respectés et aimés.

Robert revint au travail, à l'usine de machines de Howden au sud de Glasgow, où il défendit ses idées syndicales et libertaires. Malheureusement, à cause des responsables syndicaux qui virent vite une menace à leur pouvoir, les idées de Robert n'eurent beaucoup de succès.

Néanmoins, ce fut le Groupe Anarchiste de Glasgow qui, au début des années 70, récolta le plus les idées de Robert. Il en découla une floraison de publications et d'actions directes qui explosèrent sur la scène publique. La sortie de brochures comme « Practical Anarchy et Why vote? », toutes avec la signature de Robert, fut accueillie avidement par de nombreuses personnes qui, déçues par toute sorte de partis politiques, se sentaient attirées par les idées anarchistes.

Un grand nombre d'événements ont eu Robert pour initiateur, en particulier, l'École d'Été Anarchiste de Glasgow, désormais une tradition, qui regroupe des socialistes libertaires de tout le pays.

Sa mort le 16 août fut un choc pour sa famille, ses nombreux amis et ses camarades, et même pour ses adversaires politiques. Il fut généreux envers les fautes d'autrui, et encore qu'il ne supportât pas joyeusement les idiots, il eut rarement des mots durs contre personne, même contre les pires d'entre nous. Robert laisse Jean et ses filles Jean, Joan et Betty.

Il a été profondément aimé, il est tristement regretté.

Stuart Christie
(trad. F. Mintz)

Qui était Libertad ?

Faute de parutions récentes, Libertad est un anarchiste aujourd'hui un peu oublié. Voici un article paru dans le Monde libertaire n° 508 du 8 décembre 1983...

« Toutes les lois sont scélérates, tous les jugements sont iniques, tous les juges sont mauvais, les condamnés sont innocents » (Libertad, *Le Libertaire*, 13 janvier 1900)

« **A** NOTRE PONTIFIANT avec de longs cheveux crasseux et une grande barbe malpropre », traînant derrière lui sa « cour des miracles », rien n'aura été épargné à Libertad de son vivant comme après sa mort. « Agent provocateur » pour les uns, « contre-révolutionnaire » pour les autres, calomnies, mensonges, omissions ont été le lot que « socialistes » et « syndicalistes » lui ont réservé.

Par ailleurs des littérateurs qui ont trouvé dans ses gestes matière à « épater les bourgeois » nous en ont laissé le plus souvent l'image purement folklorique, d'un béquillard bagarreur qui couchait avec deux sœurs à la fois!

Enfermée dans cette imagerie des plus éculées, la figure véritable de Libertad, son apport au mouvement ouvrier restent encore aujourd'hui déformés ou occultés, victimes des préjugés tenaces qui ont trouvé des échos jusque dans nos rangs.

Et pourtant, tant d'animosité à son égard aurait dû nous mettre en garde contre des « jugements historiques » arrêtés d'avance, ne fût-ce qu'en sachant que l'apôtre crasseux était un ferme partisan de l'hygiène autant physique... qu'intellectuelle.

Malheur à celui par qui le scandale arrive

Au fond, ce qu'on reprocha toujours à Libertad ne fut pas tellement ce qu'il disait, mais la manière qu'il avait de le dire.

Un tel personnage n'était pas fait pour plaire. Il est certain que Libertad, au risque de « scandaliser » son auditoire n'hésitait jamais à aller au bout de ses raisonnements. On craignait en lui, par dessus tout, ses flèches acérées, son manque de « respect » pour qui que ce soit, à commencer par ceux qui s'étaient d'eux-mêmes nommés représentants du mouvement ouvrier. Sans égard envers les professionnels du révolutionnarisme et les théoriciens du Grand-Soir, Libertad l'était encore moins d'ailleurs envers le public qui, au cours des réunions militantes, applaudissait passivement ceux qui prenaient la parole, à tour de rôle... Sans doute, Libertad aura été un des plus grands démythificateurs des idéologies de son temps, sans complaisance pour personne, pas même pour la classe ouvrière, dont il tournait en dérision les symboles de lutte, comme la journée de 8 heures ou le Premier Mai. Il n'hésitait pas non plus à dénoncer l'ouvrier

« honnête » qui, en acceptant passivement sa condition d'exploité, se faisait le complice des exploités. Pour peu qu'on s'intéresse à Libertad, il y a une chose qui saute aux yeux, Libertad l'hérétique, bien souvent dans ses écrits, n'aura fait que développer des opinions anarchistes tout court que l'on pourrait sans mal qualifier « d'orthodoxes ». Il serait ainsi très aisé de montrer les parallélismes très marqués existant entre, par exemple, les positions défendues par Jean Grave dans « Les Temps nouveaux » et celles de Libertad sur des problèmes clés comme celui de l'abstentionnisme, l'antimilitarisme ou les rapports avec les autres forces révolutionnaires.

En effet, plus encore que ses supposées violences physiques ou l'« extrémisme » de ses propos, c'était son franc-parler qui faisait l'objet de la réprobation de beaucoup de compagnons.

Il n'hésitait pas à aborder en public des sujets jugés « épineux » comme celui de la sexualité avec des mots qui, aux oreilles chastes de quelques-uns, semblaient obscènes, ou à dénoncer « le culte de la charogne » et le reste de religiosité de ces camarades qui ne trouvaient rien de mieux que d'appeler Louise Michel « la vierge rouge »!

Il ne cachait pas les limites des luttes ou des révoltes ouvrières telles qu'elles étaient menées et comment les organisations syndicales détournent les colères des masses au profit des politiciens ou les canalisent vers des objectifs qui ne remettaient pas en cause l'ordre social.

Ainsi, Libertad et ses amis se refusaient à voir dans les grèves organisées par la C.G.T. autre chose qu'un mouvement réformiste et ils le clamaient bien fort, au risque de se voir accuser de trahir ou de démolir la classe ouvrière.

Ce jugement négatif cependant et ce refus de se solidariser ne concernaient pas les masses ou la classe ouvrière en tant que telles, mais seulement les manifestations pléthoriques de celle-ci, fondées sur l'illusion du nombre et non sur la conscience et la résolution des participants.

Aux tentatives de révolte partielle ou inconsciente, il opposait les révoltes « utiles », celles qui pouvaient faire prendre conscience aux masses de leur situation d'exploitation. Ainsi, à l'occasion des incidents de Villeneuve-Saint-Georges en juin 1908, non seulement il appuie les ouvriers en grève, mais il se rend parmi eux et les incite à l'émeute et à la lutte armée.

En définitive, le seul grief véritable qu'on puisse porter contre lui est son « irrespect profond », son refus de jouer le jeu de la « politique ouvrière » ou du « révolutionnarisme de façade ». Mais cela, on ne pouvait pas le lui pardonner et



d'ailleurs on ne le lui pardonne toujours pas.

Vivre autrement

Critique impitoyable et lucide de son temps, Libertad a été aussi indéniablement le promoteur d'une nouvelle manière d'envisager le militantisme d'où l'aspect lucide n'était pas absent. Il accorda d'ailleurs toujours une place très importante à la camaraderie et à l'esprit de solidarité entre les compagnons qui devaient à ses yeux atténuer les méfaits de la lutte pour la vie. Mais là encore, il fit de la satisfaction des besoins et des passions le ressort essentiel de la révolte de l'individu contre la société. Il refusa toute doctrine de résignation et tout amoindrissement. Il exalta la joie de vivre et vit la conquête du bonheur « dans la satisfaction la plus complète des sens, dans l'utilisation la plus grande de nos organismes, le développement le plus intégral de notre individu ».

Et c'est justement cette revendication à vivre sa vie, intégralement qui dérange le plus des militants comme un Jean Grave confortablement installés dans leur rôle de « révolutionnaires » en attendant le Grand-Soir à venir.

Libertad ne se limitait pas à affirmer dans l'abstrait les principes anarchistes, mais s'efforçait de les mettre en pratique tout de suite dans la vie de tous les jours sans attendre le moment de la révolution. Il savait combien il est facile de se faire le promoteur de beaux principes dans l'abstrait, mais que ceux-ci sont nuls et non avenus s'ils ne sont pas suivis d'une pratique conséquente. Au contraire, pour lui, il faut commencer la révolution déjà dans la vie pri-

meilleure éducation peut-on donner aux masses ouvrières que de montrer en toute constance une attitude fièrement anarchiste, de ne pactiser d'aucune manière et de vivre conformément à ses idéaux? Libertad pousse constamment à la rébellion, à l'action violente. Toute sa propagande peut être envisagée comme une agitation incessante, une déclaration permanente de guerre contre toutes les institutions sociales afin d'en hâter l'effondrement. Il ne se contentait pas d'attendre que les hommes se fussent transformés pour agir, mais il les poussait à agir tout de suite, et à l'occasion il sut prendre des risques, s'engager personnellement. Mais la révolte présente chez lui un contenu et une finalité collective. Elle ne se borne pas à affirmer l'individu; elle n'est jamais purement individuelle. Pour qu'elle

soit justifiée, il fallait encore qu'elle soit utile. Par là, Libertad s'opposait au danger de voir son action revêtir des aspects antisociaux ou élitistes.

Libertad sut réaliser, de même que pendant la « période héroïque » de l'anarchisme (1880-1895) une synthèse pratique entre la révolte et la révolution, les exigences de l'affranchissement et de l'émancipation individuels et collectives. Il sut en définitive échapper aux limites de son époque en proposant une critique unitaire des conditions existantes. La révolte devient ainsi entre ses mains une arme de renversement révolutionnaire. Oui, Libertad était un camarade!

Gaetano

La doctrine

En définitive, celle de Libertad est une doctrine d'action. Ainsi, il refuse de se cantonner à une conception contemplative de l'anarchisme. Certes, lui aussi, il est convaincu qu'il faut viser à créer des hommes conscients, mais plus encore qu'il ne faut pas désertir l'action en attendant que les hommes le deviennent. Et quel meilleur exemple, quelle

A LA PETITE SEMAINE

Salut Georges!

Heureux Brassens, dont on célèbre le quinzième anniversaire de la mort, à qui auront été épargnés bien des tracas.

En ces temps de procès d'intention, de triomphe des plaideurs, des censeurs, des législateurs et des lyncheurs, de bigoterie agressive et de militantisme missionnaire, aurait-il pu encore composer en père tranquille et ravir nos oreilles de quelques unes de ses merveilles?

Les *Deux Oncles* et *La Tondue* pourraient-ils aujourd'hui sortir de sa guitare sans craindre l'acharnement haineux d'un écrivain policier autostalinisé? *Mélanie* et *Myoginie* à part oseraient-elles s'afficher sans risquer les coups de ciseaux rageurs des « talibanes » du féminisme de chez nous? *Mourir pour des idées* et *Le Pluriel* seraient-ils tolérés sans encourir les foudres des crépusculaires avant-gardisés? Les « Imbéciles heureux » qui sont nés quelque part ne couvriraient-ils pas sa musique de leurs chats patriotiques nullissimes? *La Princesse* et *le croque-notes* pourraient-elle se fredonner librement sans faire l'objet d'incitation à la pédophilie?

Heureux Brassens, oui, et pauvres de nous, privés de tes chansons, qui en aurions bien voulu une dernière, gentiment assassine, où ces faux culs iraient rejoindre ces braves gens qui, décidément, n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux ».

Salut Georges!

Floral

Librairie du Monde libertaire
samedi 2 à 16 h 30

Forum avec Jan Moulaert
à propos de son livre
« Le mouvement anarchiste en Belgique »

Les Fleurs fanées du Dakota

En règle générale, tout ce qui ressemble à des vers m'incite à sommeiller. Mais, il en est de cette règle comme de toutes les autres, elle souffre des exceptions, et *Les Fleurs fanées du Dakota*, de Pierre-Valentin Berthier en constitue une de telle taille que je n'ai pu me reposer ce bouquin avant d'en avoir achevé la lecture.

En 147 pages et trois poèmes bien enlevés, cet homme nous donne une leçon d'humour et d'humilité, en même temps qu'il règle son compte à la guerre (dans *Les Cheyennes*), qu'il ridiculise les xénophobes (dans *Les immigrants*) et qu'il en finit une bonne fois pour toutes avec les camps de... disons rétention et avec l'intolérance (dans *La longue marche*).

Ce quatrième volet de *La Passion de l'Olympe* nous emporte dans un tourbillon de mots accordés en sixains jusqu'aux Amériques, à l'époque de Buffalo Bill, des Tuniques bleues et, surtout de Taureau-assis dont les mémoires, compilés par Ours-Mal-Léché et traduites par le grand chef odjibway Kidonka Pondaça, nous présentent l'Odyssée apocryphe et métaphorique d'une bande de Sioux et les amours contrariées de la belle Aube-de-Mai et de Chardon-Ardent.

Sans vouloir dévoiler les secrets de ce couple, et afin qu'on ne pleurniche pas trop dans les chaumières, je vous confierai, amis lecteurs et tendres lectrices, que l'histoire ne finit pas trop mal puisqu'ils se sont finalement mariés et que...

Leurs enfants vont à l'école
Où le révérend leur apprend
Qu'ils ont eu pour ancêtres
Les pèlerins du Mayflower
Et que c'est Christophe Colomb
Qui a découvert l'Amérique.

Alain L'Huissier - groupe de la Villette

- 1 *Les Fleurs fanées du Dakota*, Pierre-Valentin Berthier, Éditions de L'Insomniaque, 65 F.
2 *La Passion de l'Olympe*, Satires... de partout! et Phantasmos sont déjà parus; Le Vertige Étoilé est à venir.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz
samedi 2 novembre à 19 h 30 :

La tribune latino-américaine reçoit Benigno, Jorge Masetti et Daniel Bensaïd sur « le guévarisme aujourd'hui »
mercredi 6 novembre à 20 h 30 : **Ras-les-murs** reçoit Christian Proust (conseiller général du Territoire de Belfort). Thème : la prison pour l'emploi ou l'emploi de la prison.

Le drapeau noir, l'équerre et le compas

C'est un petit événement dans le milieu de l'édition libertaire. Suite à la souscription lancée il y a quelques mois par la « Maison de la solidarité et de la fraternité d'Evry », Alternative libertaire (Belgique) et avec l'aide du groupe Francisco-Ferrer (Evry) de la FA, la nouvelle édition du livre de Léo Campion « Le drapeau noir, l'équerre et le compas » vient enfin de voir le jour!

Le voyage proposé est instructif, enrichissant et parfois amusant. De biographie en biographie nous allons à la rencontre de Proudhon, Bakounine, Louise Michel ou encore Sébastien Faure. Le point commun de ces militants est leur conviction anarchiste doublée de leur appartenance à la franc-maçonnerie. Des documents situés en fin d'ouvrage montrent les divergences, qui ne sont pas nouvelles, au sein du mouvement libertaire sur l'appartenance de compagnons à des loges maçonniques.

Cet ouvrage introuvable depuis de nombreuses années est de nouveau disponible, augmenté de documents annexes. On ne peut qu'encourager tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à l'histoire et à la philosophie anarchiste d'acquiescer ce livre.

Lionel Nicaud

En vente à la librairie du Monde libertaire, 80 F.

EXPO

Fragments épiques

DU 15 NOVEMBRE au 7 décembre 1996, Solveigh Kaelher exposera 35 photographies en noir et blanc sous le titre « Fragments épiques (1) » à la galerie de la librairie hellénique Desmos (2).

Solveigh Kaelher, de nationalité allemande et grecque, a étudié la littérature française et anglaise à Paris et aux États-Unis et le grec moderne en Grèce où elle vit depuis 1981 à Hydra, travaillant comme journaliste en différentes langues pour la radio à Berlin et Athènes. Elle découvre la photographie il y a dix ans dans un état d'urgence, cherchant une langue qui unifierait les différentes facettes de son expression.

À la recherche d'une mémoire des racines, elle photographie la Grèce, Chypre, la Bretagne où, à travers des lieux et des visages, elle trace la carte d'une continuité persistante des temps et des êtres. Ainsi elle crée une nouvelle terre composant une mosaïque de rêves où les images englouties émergent des espaces vides et les transforment en une géographie imaginée.

En 1994, elle entre par ses photographies dans la création des *Fragments épiques*, œuvre poétique-musicale-photographique qui est une rencontre de trois arts et de deux artistes, Jean-Frédéric Kirjuhel (poésie et musique) et Solveigh Kaelher (photographie), un voyage à travers les civilisations anciennes et contemporaines de l'Europe. Les images sont nées de l'intérieur des sons et des sens de l'œuvre et traçant des lieux mythiques et

archaïques comme Mycènes et Épi- daure en reflètent visuellement le paysage intérieur. Par leur silence elles invitent à la découverte de ce qui se révèle derrière les notes et les mots et créent la vision d'une terre habitable.

C. de P.

(1) CD et livre en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Galerie de la librairie hellénique Desmos, 14, rue Vandamme, 75014 Paris.



LA TELE DE QUAT'SOUS

Peyotl

Pour sa rentrée d'octobre, l'association Peyotl innove : vidéomaton au Couvent et apéro vidéo rue de Bagnole.

Nous avons rencontré Philippe, un des fondateurs : « Peyotl est né en 1994. La première projection a eu lieu en février, au Couvent, et depuis nous y avons assuré des projections mensuelles. Le nom choisi, Peyotl, est une référence à Carlos Castaneda. Il évoque l'ouverture des esprits, des couleurs, l'abolition des barrières psychiques et physiques, le désir d'aller plus loin... »

Peyotl s'intéresse avant tout à la vidéo, vidéos d'art, de création, documentaire, et surtout, installation vidéo : le spectacle ne se réduit pas à ce qu'on voit sur les postes de télévision, qui peuvent ne rien retransmettre. Ils sont les éléments d'une scénographie qui regroupe plusieurs formes d'art, théâtre, danse, littérature, peinture, photographie, cinéma...

Priorité, donc, à la jeune création. Mais Peyotl programme peu de courts métrages : « Je parle du court métrage basique; de fiction », précise Philippe, qui manifestement, ne goûte guère les « petits films qui n'ont pas peur des grands » : « J'aime bien les œuvres diffusées par Scratch, qui mélangent expérimental, danse, et théâtre, mais je ne les appellerais pas des courts métrages. Qualifier un film actuellement de court métrage n'a plus rien à voir avec sa durée. C'est devenu une référence à une certaine conception narrative : celle de la majorité des films que l'on voit à l'Agence du court métrage. J'y suis encore allé récemment visionner pendant 4 heures sans rien voir d'intéressant. »

Farouchement indépendante, Peyotl ne reçoit ni ne réclame aucune subvention.

Structure à « géométrie variable », elle compte actuellement deux membres, Philippe, étudiant en audiovisuel, et Cédric, monteur : tous deux travaillent sur le terrain, recherchent dans les festivals, les écoles d'art, les films qu'ils programmeront par thèmes. Un impératif, les œuvres diffusées au Couvent doivent plaire aux deux membres de l'association.

Et si le film plaît à l'un, et pas à l'autre? Et s'il ne plaît à aucun des deux? Le spectateur va-t-il en être privé? Non. Cette année, Peyotl organise ses premiers « apéros vidéos » : les spectateurs sont conviés à puiser « à la carte », dans le stock de cassettes de Peyotl, programmées ou non.

Et les œuvres que Peyotl ne connaît pas?

Association soutenant le « mouvement de libération des médias », Peyotl, qui a participé activement à la nuit de défense pour l'accès public, se devait d'organiser des « écrans ouverts ». C'est désormais chose faite, et chacun pourra projeter sa VHS lors des soirées nouvelle formule, dont la première se déroulera le Jeudi 31 octobre :

19 h 30 : repas et discussion avec les réalisateurs.

20 h : le vidéomaton démarre. Inspirée par l'expérience de Gérard Courand, Peyotl laissera une caméra tourner pendant une heure, ce qui se passera ou ne se passera pas sur la petite scène du Couvent. Chacun peut y monter s'il en a envie. Des extraits de cinq minutes seront diffusés lors des soirées suivantes.

21 h 30 : programmation thématique. Ce mois-ci, le mur du son.

23 h 30 : écran ouvert.

Michèle Rollin

Au Couvent, 69 rue Broca, Paris 13^e, métro Gobelins RER Port Royal : vidéomaton, programmation, écran ouvert, à partir de 19 heures 30. Participation aux frais : 20 F, demi compris. Chaque dernier jeudi du mois. Prochain rendez-vous, 31 octobre.

À Peyotl, 71 rue de Bagnole, Paris 20^e, métro Alexandre Dumas. Apéros vidéos à la carte de 12 à 14 H. Entrée libre. Chaque premier dimanche du mois. Prochain rendez-vous 3 novembre.

Contact : Peyotl, 71 rue de Bagnole, Paris 20^e, Tél. : Philippe : 01 43 56 90 78, Cédric : 01 44 75 87 85

Peyotl à Ciné marges sur Radio Aligre 93.1 tous les samedis de 16 à 17 H.

A Bordeaux, Juppé tente d'expulser toute une famille

L'HISTOIRE DES SANS-PAPIERS à Bordeaux, c'est bien sûr le soutien aux sans-papiers de Saint-Bernard de Paris, mais c'est aussi le soutien immédiat et très concret à la famille Souane, sans oublier bien évidemment le travail de soutien quotidien immédiat aux multiples autres dossiers.

Histoire symbolique dans la mesure où elle montre parfaitement que les lois anti-immigrés, dont les lois Pasqua, sont des lois liberticides qui portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine. Ces lois qui interdisent tout et notamment de tenter de fuir des vécus quotidiens de guerre et/ou de misère, ces lois qui sont injustes et inapplicables incitent à leur propre transgression à moins que l'on accepte de se laisser mourir. De fait, elle créent des situations de clandestinité et fabriquent des clandestins en soutirant à un certain nombre de personnes des droits qui avaient été les leurs auparavant. Cette histoire, c'est aussi l'ignominie d'une préfecture qui fut celle du sinistre Papon et maintenant celle d'un Premier ministre qui après avoir fait expulser de force un père de famille s'en prend maintenant à sa femme, enceinte, et à ses deux enfants. Tout le monde se rappellera

le beau discours prononcé à la télé pour expliquer qu'il n'était pas question de séparer des familles, et que, pour Saint-Bernard, les négociations pouvaient reprendre après la consultation du conseil d'État. C'était avant de faire donner l'assaut, un acte, des actes qui signent le fait que nous sommes dans une société de plus en plus policière et totalitaire. Et qu'on ne nous parle pas de libertés et de démocratie, un pays qui expulse et exclut n'est ni un pays démocratique ni une terre de liberté.

M. Souane, présent sur le sol français depuis 1989, attendait une hypothétique régularisation. Il a toujours travaillé régulièrement. Son épouse est venue le rejoindre en 1993, lasse d'attendre elle aussi une hypothétique bout de papier. Ils ont deux enfants dont l'un est né une dizaine de jours après l'entrée en vigueur de la loi Pasqua. Ces enfants n'ont donc aucun droit sur le sol français. Mme Souane est pour l'instant enceinte de sept mois.

Arrêté, M. Souane a donc logiquement refusé de monter dans l'avion. Sa famille a alors contacté les associations et les organisations qui, déjà mobilisées sur ce sujet, se sont alors mises en mouvement, car ce qu'il faut bien savoir c'est que la plupart des expulsions se font en silence.

M. Souane s'est vu gratifier de deux mois de prison auxquels une justice aux ordres a courageusement rajouté une année d'interdiction de territoire ce qui empêchait donc toute négociation ultérieure sur la régularisation. Directement sorti de prison par les forces de police après deux mois et cela malgré un pourvoi en cassation, M. Souane a été expulsé vers le Sénégal la semaine dernière. De plus Mme Souane a été convoquée avec ses enfants pour être expulsée à son tour. Mobilisation et mise à l'abri, il semblerait que suite à notre action et à l'intervention des associations au niveau parisien, une assignation à résidence (rien n'ayant été écrit) ait été obtenue pour Mme Souane et ses deux enfants. A suivre, avec de grandes craintes pour le présent et pour l'avenir en ce qui concerne l'expulsion. Nous continuons de demander la régularisation immédiate de la famille Souane et le retour de M. Souane. A noter que des camarades qui ont tenté d'interpeller Juppé au Salon du livre de Bordeaux se sont fait jeter dehors violemment et pour certains d'entre eux tabasser. On l'aura compris, le dialogue n'est pas la qualité première de notre maire et premier ministre.

Groupe Emma Goldman (Bordeaux)

Itinéraire de la caravane des sans-papiers en Ile-de-France

Du 2 au 10 novembre : Hauts-de-Seine • du 11 au 18 novembre : Val-de-Marne • du 19 au 25 novembre : Essonne • du 26 au 29 novembre : Val d'Oise • samedi 30 novembre : rendez-vous national à 14 h 30 à République.

D'une grève à l'autre...

L'A RÉCEPTION houleuse de la cheftaine cédétiste lors de la manifestation de la fonction publique du 17 octobre 1996 marque un sursaut supplémentaire à l'essor du syndicalisme d'accompagnement. Huée par ses propres louveteaux et des badauds sur le passage du cortège, « caniche agile » a stoïquement battu le pavé parisien. Afin de s'extraire aux vivats de la foule qui couvrait le ronron de leurs déclarations, d'autres étoiles syndicales s'éclipseront vaillamment de la bronca. L'accueil triomphal, matiné de relents sexistes de la chouchou du patronat français ne saurait masquer les préoccupations hautement clientélistes des bureaucraties syndicales en cette belle journée d'octobre.

Conçue comme un avertissement au gouvernement Juppé, la manifestation du 17 aura permis aux salariés de la Fonction Publique de crier leur mécontentement: privatisation latente, précarité croissante, suppression de postes, gel des salaires, remise en cause des statuts, devenir de la protection sociale et des retraites...

Les confédérations syndicales ont pu à cette occasion, compter leurs troupes, à l'aube des négociations salariales dans la Fonction Publique. A l'initiative des appareils syndicaux, cette journée de lutte n'avait pour autre but que de soulever les parts respectives des « axes contestataire et réformiste » du mouvement social. Si la journée du 17 octobre avait mobilisé plus que son homologue d'octobre 1995, les confédérations se seraient empressées de dégonfler le soufflé en fixant une nouvelle journée d'action pour la confirmer. En cas d'une mobilisation moindre, le gouvernement aura beau jeu de faire la sourde oreille. Les craintes d'un dérapage

du mouvement social émises par Dominique Perben sont infondées. L'on peut légitimement s'interroger sur la signification, la portée d'une journée de grève polymorphe et limitée à 24 heures, dans un contexte de contestation sociale qui dépasse de très loin la seule fonction publique. Les travailleurs du secteur privé ne considèrent plus aujourd'hui les fonctionnaires comme des nantis, mais des salariés en lutte contre les suppressions d'emplois, et l'éclatement généralisé du service public. De part leur sécurité de l'emploi, les salariés des services publics deviennent de plus en plus les locomotives de la contestation sociale. Un mouvement de sympathie de l'ensemble de la société française semble lui faire écho.

Seulement voilà, les soupapes de sécurité à la colère que nous délivre chaque automne les confédérations syndicales sont autant de leurres. L'heure n'est pas à se partager des postes de direction dans les organismes paritaires, à convoiter une direction de C.P.A.M., U.N.E.D.I.C., fauteuils dans les antichambres du pouvoir ou autres Safranés avec sièges en cuir. L'échec du capitalisme est patent. Il convient de savoir si les directions syndicales, partenaires attirés du patronat et des gouvernements continueront de monnayer leur complicités à la gestion du système capitalistes contre de menus avantages. Pour sortir de cette impasse, la lutte syndicale doit s'inscrire dans un véritable projet de société à même de supplanter l'ensemble des relations étatiques. Sans projet sociétal alternatif au capitalisme, les salariés en seront réduits à compter les coups. L'avenir du syndicalisme est à ce prix.

Bruno (groupe de la Villette)

LYON

4^e journée libertaire samedi 9 novembre

organisée par l'union régionale Rhône-Alpes de la Fédération anarchiste

Débats

11 h - 12 h 30 : La révolution espagnole : autogestion libertaire, Etat et organisations républicaines;
11 h - 12 h 30 : Opression des femmes et sexisme ;
14 h - 15 h 30 : Immigration : montée de l'extrême droite, racisme d'Etat et lutte des sans-papiers...;
14 h - 15 h 30 : Mondialisation de l'économie et délocalisations ;
16 h - 17 h 30 : Luites sociales (temps de travail, sécu, salaires...);
16 h - 17 h 30 : Drogues : liberté individuelle, aliénation et logique d'Etat ;
18 h - 19 h 30 : Luites sociales en Europe (avec des anarchistes italiens et allemands) ;
18 h - 19 h 30 : Violences : inégalités sociales, discours sécuritaires et politiques répressives

Tables-rondes

11 h - 12 h 30 : Salarial, chômage et précarité ;
14 h - 15 h 30 : Avortement et contraception ;
16 h - 17 h 30 : Immigration et luites des sans-papiers ;
18 h - 19 h 30 : Services publics ;

Expos

Violences faites aux femmes ; Espagne 1936 ; 100 ans de presse libertaire ;

Vidéos

« Roger et moi », « La révolution libertaire espagnole de 1936 » (diaporama), « Zéro de conduite », « Galères de femmes », « Ecoutez la bourse du travail », « La rue nous appartient », « Sans-papiers, délit d'exil », « Des femmes libres dans la révolution espagnole ».

Meeting à 20 heures

Concert à partir de 20 h 30

avec Karim duo (blues jazz) et Mamboreta (salsa et afro-cubain).

au CCO 39, rue Georges Courteline

A G E N D A

lundi 28 octobre

PARIS : Projection du film : « La ballade des sans-papiers » et débat salle de l'indépendance, 48, rue Duhesme, 75018.

jeudi 31 octobre

LYON : Débat à la fac Lyon II à 12 heures salle 01E (face au resto-U : « Racisme, immigration et lutte dessans-papiers »

samedi 9 novembre

MONTREUIL : Journée-débat organisée par le CRIDA (Centre de recherche, d'information et de Documentation antiraciste) avec deux tables rondes. A 14 heures : **L'extrême droite en France** ; à 17 heures : **L'extrême droite en Europe**. A partir de 19 heures, buffet, animation musicale avec Igor Agard. Maison ouverte, 17, rue Hoche.

samedi 16 novembre

LYON : Débat à 15 heures à la librairie La Gryffe avec Jean-Pierre Duteuil, éditeur de Enseignement de la Révolution espagnole. Le débat sera précédé d'une vidéo de 50 mn.

ARGENTEUIL : Conférence-débat organisée par le groupe Malatesta de la Fédération anarchiste sur le thème **anarchisme et organisation** à 18 heures, salle Ambroise Croizat, 21, rue Defresne-Bast.